

SERVICE DU STATIONNEMENT

# **RAPPORT ANNUEL**

## **2019**

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE  
L'ENVIRONNEMENT



## SYNTHÈSE

---

### RAISON D'ÊTRE

La *Stratégie municipale de gestion du stationnement*, d'abord approuvée par le Conseil municipal en 2009 puis mise à jour en 2019, oblige à déposer chaque année le Rapport annuel du Programme municipal de gestion du stationnement, dont le Conseil doit prendre connaissance.

### APERÇU DU PROGRAMME MUNICIPAL DE GESTION DU STATIONNEMENT

La Ville offre des places de stationnement payant dans le cadre du Programme municipal de gestion du stationnement. Géré par les Services des routes et du stationnement, qui font partie de la Direction générale des travaux publics et de l'environnement, ce programme vise à offrir des services de stationnement public qui cadrent avec les buts et les objectifs de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*.

En vertu de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*, qui cadre avec la *Loi de 2001 sur les municipalités*, le Programme municipal de gestion du stationnement doit être financièrement autonome. Autrement dit, les recettes de stationnement doivent permettre de financer intégralement l'ensemble des dépenses d'exploitation et d'entretien des infrastructures selon leur durée utile, en tenant compte des contributions versées au Fonds de réserve pour le stationnement afin de financer l'aménagement, l'exploitation et la promotion du réseau de stationnement projeté.

### APERÇU DU RAPPORT ANNUEL 2019

D'après les exigences de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*, le Rapport annuel comprend la revue des indicateurs gestionnels clés, un aperçu des progrès accomplis dans la réalisation des différents buts et objectifs et la synthèse de l'information sur le parc et les tarifs des places de stationnement.

Le Rapport annuel 2019 présente l'information suivante :

- les faits saillants de 2019 pour le Service du stationnement;
- un aperçu du Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS);
- les principales réalisations de 2019, en établissant des liens avec les cinq thèmes de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement* :
  - l'expérience offerte au client;

- les études sur le stationnement;
- l'établissement de liens avec la collectivité;
- les améliorations opérationnelles;
- la durabilité environnementale;
- les résultats de la fin de l'exercice 2019 pour l'ensemble des 13 indicateurs gestionnels clés et la comparaison avec 2018 et 2017;
- la synthèse des changements apportés au stationnement payant en 2019;
- le recensement de l'ensemble des places de stationnement public municipal payantes actives en 2019.

## **RÉACTUALISATION DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE DE GESTION DU STATIONNEMENT EN 2019**

---

La réactualisation de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement* a été achevée en 2019. Elle a donné lieu à de vastes consultations auprès des principaux intervenants, dont le Groupe de consultation des intervenants du stationnement, les conseillers municipaux, les associations des zones d'amélioration commerciale et les intervenants internes. Les principaux changements ont consisté à :

- apporter des mises à jour au Modèle de financement afin de préciser les dépenses admissibles correspondant aux recettes des frais de stationnement et à établir les paramètres liés au Fonds de réserve pour le stationnement (soit un minimum et un maximum);
- mettre à jour les Directives sur la fixation des tarifs afin de donner au personnel une plus grande marge de manœuvre, selon les paramètres approuvés par le Conseil municipal, pour s'adapter rapidement et uniformément à l'évolution des besoins liés à la gestion du stationnement;
- rehausser le Programme de subventions des initiatives relatives au stationnement des ZAC, pour porter la subvention maximum de 5 000 \$ à 10 000 \$ par an;
- adopter la Feuille de route technologique obligatoire, à mettre à jour à intervalles réguliers (au moins une fois pendant chaque mandat du Conseil municipal), afin d'aider à établir la planification stratégique et financière à long terme;
- réviser et intégrer en bonne et due forme, dans la Stratégie municipale de gestion du stationnement, le Programme de mesure du rendement du Service du stationnement. Cette activité a entre autres consisté à définir les principaux indicateurs opérationnels et les indicateurs gestionnels clés. Il faut aussi mettre à

jour le Programme de mesure du rendement à intervalles réguliers (au moins une fois pour chaque mandat du Conseil municipal);

- mettre à jour le mandat-cadre du Groupe de consultation des intervenants du stationnement et des études sur le stationnement local.

## **AUTRES FAITS SAILLANTS DE 2019**

---

- Nous avons mené un examen de la gouvernance, qui a consisté à se pencher sur différentes options, dont la constitution d'une société de services municipaux. Les résultats de cet examen ont été déposés avec la réactualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement, et le Conseil a pris connaissance de l'examen indépendant, dans lequel on recommandait de continuer d'appliquer le Modèle de services municipaux, sans apporter de changement en ce qui a trait à l'intégration du programme de stationnement payant et des groupes chargés d'appliquer les règlements municipaux sur le stationnement.
- Nous avons continué de promouvoir le programme de supports à vélo avec anneau et poteau, en installant 50 supports à différents endroits en 2019, dans la plupart des cas aux arrêts d'autobus d'OC Transpo.
- Nous avons mis à niveau au printemps 2019, afin de les doter de nouvelles fonctions, les entrées et les sorties munies de barrières dans les garages du marché By et de l'hôtel de ville.
- Nous avons continué de remettre en état les distributrices Payez et affichez afin d'en moderniser les composants et de résoudre les problèmes d'esthétique. Nous avons remis en état, au total, 229 distributrices en 2019.
- Nous avons apporté 15 rajustements tarifaires dans les infrastructures hors rue dans la foulée du processus d'examen courant des tarifs de stationnement hors rue.

## **GROUPE DE CONSULTATION DES INTERVENANTS DU STATIONNEMENT**

---

### **RAISON D'ÊTRE**

Le Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS) a été mis sur pied dans le cadre de l'approbation de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*. Il est constitué de 13 membres représentant de nombreux groupes d'intervenants différents; son mandat consiste à jouer le rôle d'intermédiaire entre la Ville, les intervenants et les résidents et groupes visés. Il fait aussi des commentaires sur les politiques de gestion du stationnement qui s'inscrivent dans le cadre des objectifs du Programme municipal de gestion du stationnement et des objectifs liés au stationnement dans le Plan directeur des transports. En consultant régulièrement le GCIS, on s'assure que les intervenants communautaires sont toujours au courant des enjeux liés au stationnement municipal et que les activités menées par le Service du stationnement répondent aux besoins de la collectivité.

Le Groupe exerce ses activités pendant la durée d'un mandat qui correspond à celui du Conseil municipal. Les réunions, qui ont lieu à raison de trois ou quatre fois par an environ, donnent au personnel l'occasion d'informer les intervenants et de les consulter sur différents enjeux liés au Programme municipal de gestion du stationnement. On peut se procurer sur demande, auprès du Service du stationnement, les procès-verbaux des réunions de ce groupe.

De concert avec le GCIS, il a été convenu que les membres du GCIS pour la période de 2015 à 2018 continueraient de siéger jusqu'à la fin du processus de réactualisation de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*. Cette décision permettait d'assurer la continuité en ce qui a trait au processus de réactualisation de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement* et de réduire le nombre d'interruptions possibles dans le processus de consultation. La dernière réunion des membres nommés pour cette période s'est tenue en août 2019.

### **MEMBRES DU GCIS POUR LA PÉRIODE DE 2015 À 2019**

- Président – Kevin Wylie, directeur général des Travaux publics et des Services environnementaux
- Représentants des zones d'amélioration commerciale (ZAC) – Jasna Jennings, Andrew Peck, Christine Leadman et Michelle Groulx

- Représentants des associations communautaires – John Verbaas, Steve Harris et Alice Nakanishi
- Représentant de la gestion de la demande en transport, des cyclistes et des piétons – Daniel Spence
- Représentante de l'Administration du tourisme et des congrès d'Ottawa – Kelly Haussler (qui a remplacé Catherine Callary)
- Représentant de l'industrie de l'aménagement – Dean Karakasis
- Représentant des lieux de culte – Greg Fyffe
- Représentant pour les questions d'accessibilité – Daniel Boyer
- Conseil sur le vieillissement – John Woodhouse (membre sans fonction déterminée)

Dans le cadre de la mise à jour apportée à la Stratégie municipale de gestion du stationnement, on a actualisé le mandat-cadre du GCIS afin de préciser ses fonctions et ses attributions. À partir du prochain mandat, le président sera le directeur, Services des routes et du stationnement. En outre, le Conseil sur le vieillissement a un siège en bonne et due forme (et son représentant viendra remplacer le membre sans fonction déterminée); en outre, l'un des représentants des associations communautaires sera délégué par la Fédération des associations civiques d'Ottawa.

## **EXPÉRIENCE OFFERTE À LA CLIENTÈLE**

---

L'excellence des services et ses répercussions sur l'expérience offerte au client tiennent une place prépondérante dans les activités du Service du stationnement : autrement dit, on tâche d'offrir un niveau de rendement opérationnel qui dépasse les attentes des résidents et des visiteurs d'Ottawa. Conformément à la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*, le stationnement est un service public qui répond à différents besoins. C'est pourquoi le Service du stationnement entend offrir aux clients une expérience positive dans toutes ses infrastructures de stationnement.

### **MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES DES GARAGES DE STATIONNEMENT**

Le garage de l'hôtel de ville et les deux garages du marché By sont dotés de systèmes de paiement avec barrières et de distributrices Payez à pied, ainsi que de terminaux à l'entrée et à la sortie. Ces machines ont été mises à niveau au printemps de 2019. On a adopté la nouvelle technologie pour permettre de traiter les paiements par carte de débit, ainsi que des fonctions de carte de crédit « sans contact », qui sont plus pratiques et qui viennent accélérer le délai des transactions. Ces systèmes permettent aussi au client d'entrer sans billet dans l'infrastructure de stationnement en se servant de sa carte de crédit pour entrer et de la même carte pour sortir.

### **REMISE EN ÉTAT DES APPAREILS « PAYEZ ET AFFICHEZ »**

On a lancé en 2018 un programme pour actualiser les composantes et résoudre les problèmes d'esthétique liés aux 700 distributrices « Payez et affichez » et plus, installées sur rue, dans les parcs de stationnement en surface gérés par la Ville et dans certains garages. Ce programme vise à améliorer le fonctionnement de l'équipement et l'expérience offerte à la clientèle dans l'ensemble. En 2019, on a continué de remettre en état les machines dans le marché By, sur la rue Somerset et sur la rue Preston, et on a remplacé certaines machines dans le cœur du centre-ville. En 2019, nous avons remis en état un total de 229 distributrices. Cette initiative se poursuit en 2020.

### **STATIONNEMENT NOCTURNE GRATUIT EN HIVER**

Pendant les périodes d'interdiction nocturne du stationnement en hiver, la Ville d'Ottawa a continué d'offrir le stationnement nocturne gratuit dans six garages de stationnement public appartenant à la municipalité et dans le garage de stationnement de l'Université d'Ottawa. En 2019, deux périodes d'interdiction nocturne du stationnement en hiver expliquent qu'en moyenne, pour chaque événement, 744 véhicules ont été garés dans ces infrastructures de stationnement.

## ÉTUDES SUR LE STATIONNEMENT

---

### MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le Service du stationnement donne régulièrement son avis à la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique sur les demandes de modification du *Règlement de zonage* se rapportant au stationnement, en faisant la synthèse des grands enjeux, en réunissant les données (le cas échéant) et en veillant à ce que les objectifs de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement* soient respectés. En 2019, 11 mémoires ont été rédigés pour donner suite à des demandes de modification du *Règlement de zonage*, ce qui a consisté à revoir le stationnement existant dans les différents secteurs, à réunir des données ou à analyser les données existantes, à recenser les répercussions potentielles et à évaluer les propositions par rapport aux objectifs de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*.

### ÉTUDES SUR LES TAUX DE ROTATION

Le Service du stationnement surveille à intervalles réguliers les zones de stationnement payant en faisant le suivi des taux d'occupation et de rotation des places sur rue payantes, pour s'assurer que les objectifs du stationnement sur rue de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement* sont respectés. En 2019, nous avons mené des études sur les taux de rotation dans 34 secteurs différents. Les données réunies et analysées permettent de cerner les problèmes et d'éclairer différents processus décisionnels.

### EXAMENS DES TARIFS DE STATIONNEMENT HORS RUE

Nous revoyons globalement, trois fois par an (en hiver, au printemps et à l'automne), les tarifs des infrastructures gérées par la Ville. Il faut revoir les tarifs des infrastructures de stationnement hors rue (parcs de stationnement en surface et garages) afin de s'assurer que les objectifs de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement* sont respectés et, en définitive, de veiller à ce que les infrastructures soient bien gérées.

En 2019, on a rajusté 15 tarifs de stationnement. De ce nombre, 11 ont été haussés pour le stationnement de longue durée (cinq tarifs maximums journaliers et six tarifs de permis mensuels). Par exemple, nous avons haussé, pour le porter de 16,00 \$ à 18,00 \$, le tarif maximum journalier du Lot 3, et nous avons porté de 215,00 \$ à 225,00 \$ le tarif du permis mensuel. Les quatre autres rajustements ont porté sur les tarifs horaires, notamment en réduisant le tarif du Lot 13 pour le porter de 2,50 \$ à

1,50 \$. Le lecteur peut consulter, plus loin dans ce rapport, la liste complète des modifications apportées aux tarifs en 2019.

## **NOUER DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS**

---

Nouer en permanence des liens positifs avec les collectivités locales est un aspect essentiel du succès continu du Programme municipal de gestion du stationnement. En 2019, nous avons consulté activement de nombreux intervenants dans le cadre de différents programmes, études de stationnement et initiatives opérationnelles.

### **PROGRAMME DE SUBVENTION DES INITIATIVES DE STATIONNEMENT DES ZAC**

Le Programme annuel de subvention des initiatives de stationnement des zones d'amélioration commerciale (ZAC), établi dans le cadre de la première version de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement* en 2009, a été mis à jour en 2019 pendant la réactualisation de cette stratégie. Ce programme continue d'offrir l'occasion de travailler de concert avec les ZAC afin de réaliser les objectifs de ce programme, qui prévoit désormais une hausse de la subvention versée à chacune des ZAC admissibles (à concurrence d'un maximum de 10 000 \$ par an) et des critères plus vastes, qui s'étendent aux autres activités qui cadrent désormais avec la version à jour de la stratégie. La subvention rehaussée pouvait être versée en 2019, dans la foulée de l'approbation de la version à jour de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*. Dans l'ensemble, cinq ZAC ont demandé et reçu une subvention en 2019. Il s'agit des ZAC du centre-ville Rideau, du marché By, du quartier chinois de la rue Somerset, de la rue Bank et de la rue Wellington.

### **RÉUNIONS DU GROUPE DE CONSULTATION DES INTERVENANTS DU STATIONNEMENT**

Le Groupe de consultation des intervenants du stationnement a continué de jouer le rôle de tribune grâce à laquelle le personnel et les intervenants peuvent dialoguer et s'échanger de l'information. En 2019, ce groupe a tenu quatre réunions, qui ont essentiellement porté sur la réactualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement et sur l'Examen de la gouvernance. Le Groupe de consultation des intervenants du stationnement a donné son avis sur tous les aspects de ces initiatives et d'autres initiatives.

## **CONSULTATION DES INTERVENANTS**

En 2019, la plupart des consultations menées auprès des intervenants ont essentiellement porté sur la réactualisation de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*. En plus des réunions du Groupe de consultation des intervenants du stationnement, le public, les conseillers municipaux, les représentants des zones d'amélioration commerciale et d'autres groupes externes ont pris une part active dans ce processus en 2019, en participant à des réunions, à des sondages et à différentes séances de consultation libres.

## **AMÉLIORATIONS OPÉRATIONNELLES**

---

Outre le stationnement payant sur rue, le Service du stationnement gère six garages de stationnement et 11 parcs de stationnement en surface. Un aspect important du rendement opérationnel consiste à veiller à ce que l'offre de places de stationnement payantes de la municipalité et les infrastructures existantes soient bien gérées. Voici un aperçu des travaux réalisés en 2019 dans l'amélioration des infrastructures de stationnement.

### **PARC DE STATIONNEMENT DU CHEMIN NORTH RIVER**

Situé au 400, chemin North River, non loin de la rivière Rideau, ce parc de stationnement de 78 places offre un stationnement public aux visiteurs du secteur ouest de Vanier. Nous avons réalisé dans ce parc un certain nombre d'initiatives qui ont permis d'améliorer le service. C'est ainsi que :

- les travaux de réparation menés selon le cycle de la durée utile des infrastructures ont consisté à refaire toute la surface et à peindre des lignes sur la surface asphaltée, afin de prolonger la durée utile du parc;
- nous avons intégré ce parc de stationnement avec la nouvelle bande cyclable réservée sur l'avenue McArthur et sur le sentier de la rivière Rideau; cette bande assurera la liaison entre ces deux éléments de l'infrastructure du transport durable, grâce à l'aménagement de bandes cyclables dans la partie sud du parc;
- nous avons réaménagé six places de stationnement mensuelles en places de stationnement public, ce qui a permis d'améliorer l'offre de places à l'intention des usagers du stationnement journalier ou de courte durée et d'ajouter des places supplémentaires pour l'autopartage.

### **INITIATIVES DE RENOUVELLEMENT DU CYCLE DE LA DURÉE UTILE**

Nous avons mené, en 2019, certaines initiatives de renouvellement du cycle de la durée utile, d'après les résultats des examens des structures et des sites. Dans le parc de stationnement de la rue Somerset et de la rue Cambridge, nous avons procédé à des travaux de réasphaltage, notamment en posant de l'asphalte neuf, en aménageant des bordures et en peignant la chaussée. Dans le garage de stationnement de la rue Dalhousie, nous avons mené des travaux localisés de réparation du béton, des fissures, de la maçonnerie et des joints. En outre, nous avons effectué des travaux de réparation dans la zone de stationnement aménagée en extérieur sur le toit. Dans le garage de stationnement de la rue Gloucester, nous avons terminé le remplacement de la guérite

du gardien de sécurité et du pavillon de l'entretien des infrastructures, ainsi que la réparation du système d'extinction des incendies.

## **DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**

---

### **STRATÉGIE DE STATIONNEMENT DES VÉLOS**

Dans le cadre du processus de réactualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement, nous avons constaté qu'il fallait adopter une stratégie pour le stationnement des vélos. C'est pourquoi l'élaboration de la Stratégie de stationnement pour les vélos était comprise dans le Plan de mise en œuvre de la réactualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement; les travaux, qui ont été lancés à la fin de 2019, devraient être terminés au début de 2021.

L'un des objectifs de l'ensemble de la Stratégie de stationnement pour les vélos consisterait à bien harmoniser les différentes fonctions se rapportant au stationnement des vélos et qui sont déjà assurées par différentes directions générales. Les autres objectifs consistent à élaborer des critères pour la localisation, les circonstances et les types d'installations pour le stationnement des vélos.

En prévision du lancement de cette initiative, nous avons pris d'importantes mesures dans l'élaboration du recensement, fondé sur le SIG, des infrastructures existantes de stationnement des vélos sur le territoire de la Ville.

### **SUPPORTS À VÉLO AVEC ANNEAU ET POTEAU**

Le Service du stationnement offre et gère 2 910 supports à vélo avec anneau et poteau pratiques situés dans le cœur du centre-ville. Pour promouvoir l'approche des différents modes de transport dans le cadre Programme municipal de gestion du stationnement, nous avons installé 50 supports à vélo avec anneau et poteau supplémentaires dans 100 nouvelles places de stationnement pour vélos au total en 2019. Ces places sont pratiques : elles permettent aux cyclistes de stationner leur vélo en toute sécurité avant de se rendre à leur destination.

### **COLLABORATION ENTRE LES DIRECTIONS GÉNÉRALES**

Chaque année, le Service du stationnement transfère une partie de ses recettes en interne à des groupes comme le Service de transport en commun et la Direction de la planification des transports, afin de financer les programmes qui promeuvent l'utilisation des modes de transport durables et qui sont liés au Programme municipal de gestion du stationnement. Par exemple, des fonds sont transférés au Service de transport en commun et sont consacrés à l'entretien des infrastructures des parcs-o-bus. En 2019, un total de 1,12 million de dollars a été transféré à la Direction générale des transports.

## **AUTOPARTAGE**

Dans les parcs et les garages de stationnement de la Ville, le Service du stationnement continue de prévoir des places exclusivement réservées à l'autopartage. Quand le public fait appel à l'autopartage, on réduit les besoins en infrastructures de stationnement traditionnelles et le kilométrage parcouru par les voitures sur les routes, ainsi que la nécessité d'être propriétaire d'une voiture. Ces facteurs permettent au Service du stationnement de réaliser son objectif de promotion de la durabilité environnementale.

En 2019, dans quatre infrastructures de stationnement différentes, le Service du stationnement a enrichi son partenariat avec Communauto afin de remplacer quatre places de stationnement journalières par des places exclusives à Communauto. Le parc d'autopartage géré par le Service du stationnement totalise aujourd'hui 11 places.

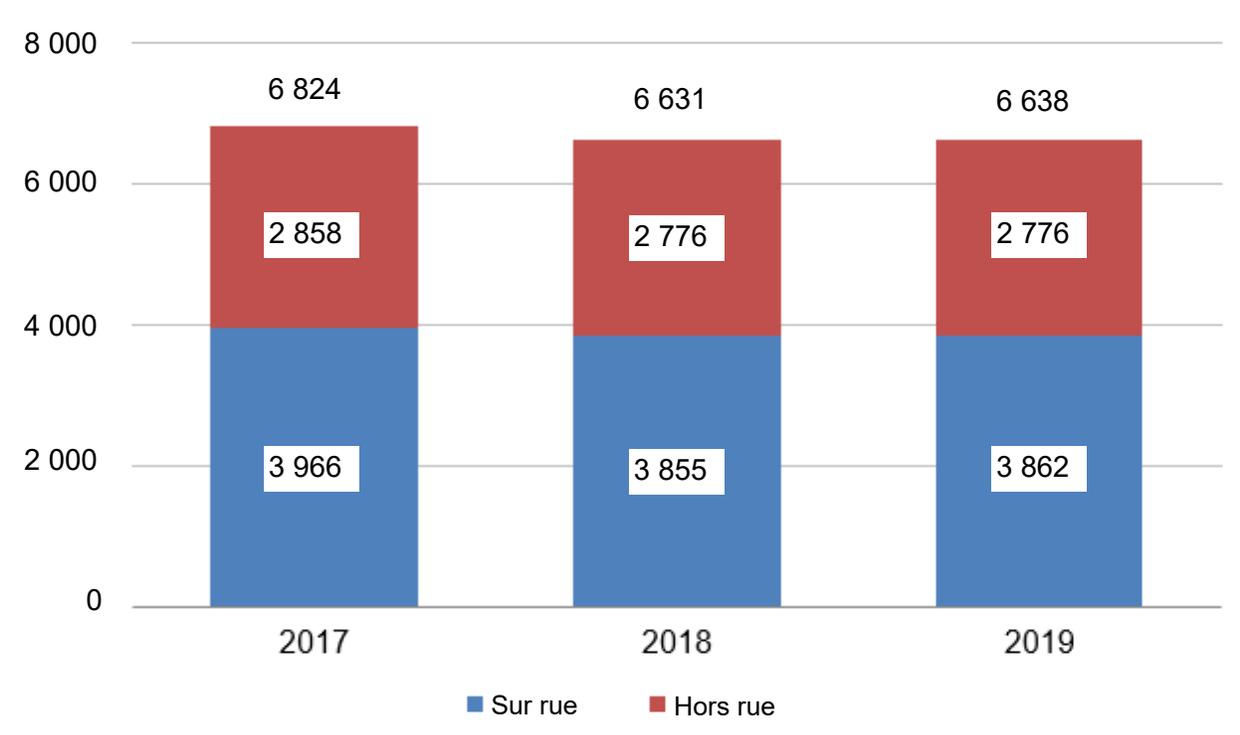
## BAROMÈTRES DE RENDEMENT

---

La mesure du rendement tient une place essentielle dans le processus décisionnel. Voilà pourquoi le Programme de mesure du rendement a été intégré, en 2019, dans la Stratégie municipale de gestion du stationnement. Cette approche clairement définie permet de s'assurer que les fonctions du Programme municipal de gestion du stationnement cadrent avec les objectifs stratégiques de la Ville. Nous avons sélectionné les 13 grands indicateurs gestionnels ci-après, que nous présentons dans les pages suivantes, pour mesurer le rendement global de la Direction;

1. nombre total de places de stationnement gérées;
2. temps de disponibilité de l'équipement de stationnement (la proportion de temps durant laquelle l'équipement est parfaitement fonctionnel);
3. transactions de stationnement par type de paiement (places sur rue);
4. demandes de service – équipement du stationnement;
5. A) tarifs horaires moyens (en semaine);
5. B) tarifs maximums journaliers moyens (en semaine);
6. frais d'exploitation (en excluant la contribution au Fonds de réserve pour le stationnement);
7. recettes;
8. contribution au Fonds de réserve pour le stationnement;
9. charges moyennes par place (sans tenir compte de la contribution au Fonds de réserve pour le stationnement);
10. recettes moyennes par place;
11. dépenses consacrées aux modes de transport durables;
12. nombre total de places pour vélo administrées par le Service du stationnement.

## 1. NOMBRE TOTAL DE PLACES DE STATIONNEMENT GÉRÉES



Nombre total de places de stationnement gérées	2017	2018	2019
Stationnement sur rue	3 966	3 855	3 862
Stationnement hors rue	2 858	2 776	2 776
<b>Total</b>	<b>6 824</b>	<b>6 631</b>	<b>6 638</b>

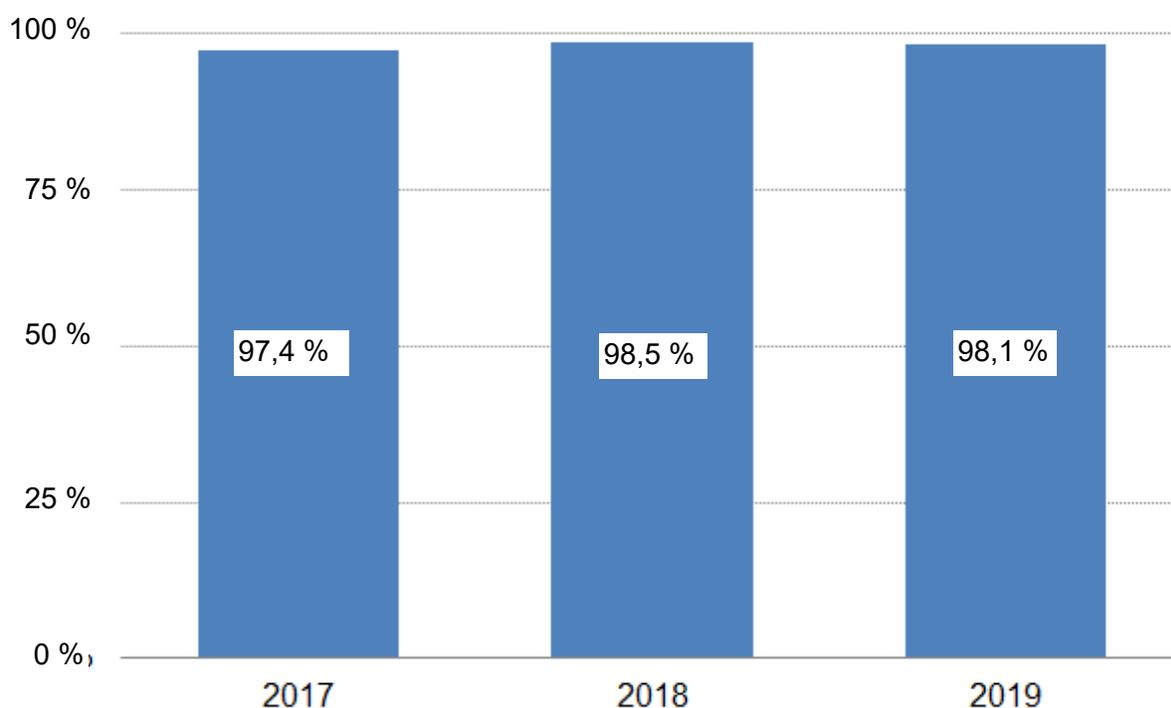
### ANALYSE

En date du 31 décembre 2019, le Service du stationnement gérait 3 862 places payantes sur rue et 2 776 places payantes hors rue, soit un total de 6 638 places payantes.

Bien que le nombre de places de stationnement hors rue n'ait pas changé en 2019, le nombre de places de stationnement sur rue a légèrement augmenté. Ce changement est le résultat net d'un certain nombre de petites mises au point qui ont consisté à ajouter ou à enlever des places, essentiellement en raison des modifications intervenues dans la vocation des bordures de rue.

Pour connaître tous les détails des changements apportés au nombre de places de stationnement en 2019, veuillez consulter les pages 35 et 36.

## 2. TEMPS DE DISPONIBILITÉ DE L'ÉQUIPEMENT DE STATIONNEMENT



Temps de disponibilité de l'équipement de stationnement	2017	2018	2019
Temps de disponibilité total	97,4 %	98,5 %	98,1 %

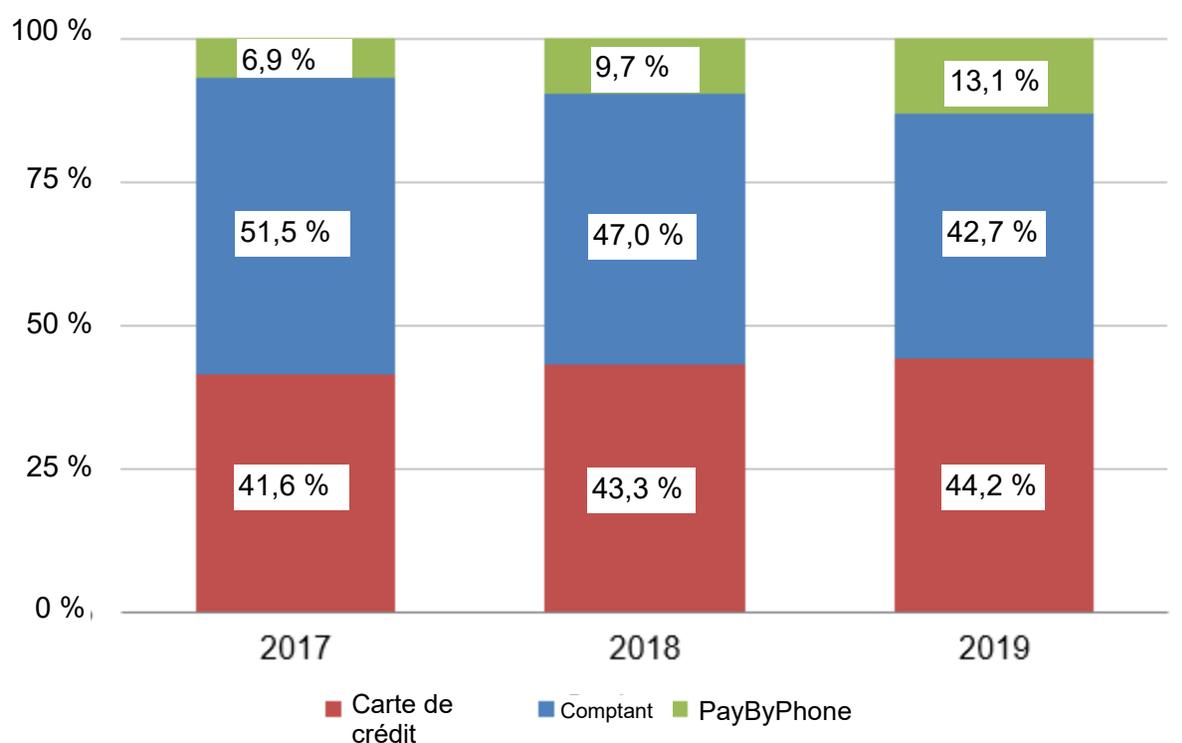
### ANALYSE

Le temps de disponibilité de l'équipement de stationnement s'est établi à 98,1 % en 2019, ce qui est légèrement inférieur au chiffre de l'année précédente. Les données de ce baromètre sont dérivées de l'information extraite des rapports de l'entreprise sous-traitante qui fournit l'équipement et qui en assure l'entretien.

Par rapport à 2018, le temps de disponibilité, même s'il a baissé de 0,4 %, représente encore 0,7 % de plus qu'en 2017. L'augmentation du temps de disponibilité par rapport à 2017 est le résultat de l'amélioration des initiatives de surveillance et des stratégies de traitement des pannes de longue durée et des autres problèmes précis et tendances particulières.

Dans l'ensemble, le temps de disponibilité reste élevé, et nous continuerons de le surveiller afin de veiller à maintenir un niveau élevé de service pour les clients.

### 3. TRANSACTIONS DE STATIONNEMENT PAR TYPE DE PAIEMENT (PLACES SUR RUE)



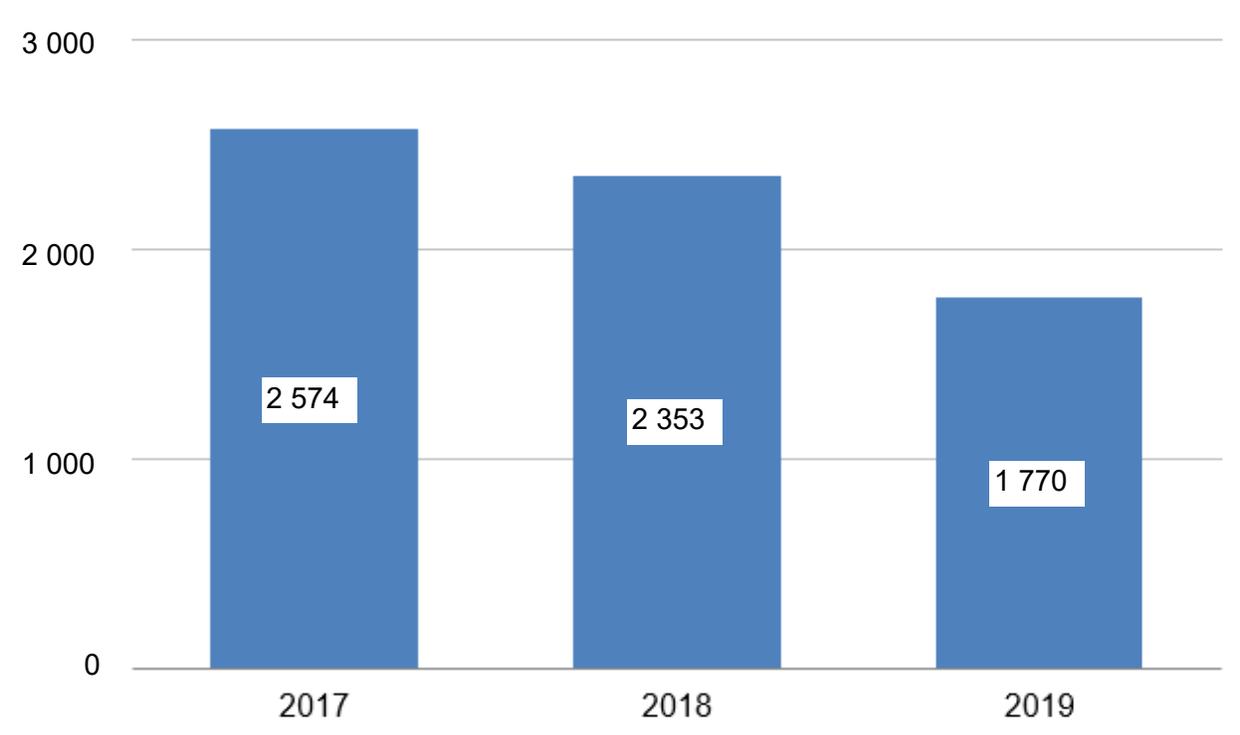
Transactions de stationnement par type de paiement	2017	2018	2019
PayByPhone	6,9 %	9,7 %	13,1 %
Argent comptant	51,5 %	47,0 %	42,7 %
Carte de crédit	41,6 %	43,3 %	44,2 %

#### ANALYSE

La part des transactions de stationnement sur rue Payez et affichez effectuées avec une carte de crédit a légèrement augmenté pour s'inscrire à 44,2 % en 2019, contre 43,3 % en 2018. La part des transactions au comptant continue de baisser constamment, pour s'établir à 42,7 % en 2019, comparativement à 51,5 % en 2017.

L'utilisation de la fonction PayByPhone continue de progresser : elle représente 13,1 % de toutes les transactions en 2019, en hausse par rapport à 9,7 % en 2018.

#### 4. DEMANDES DE SERVICE – ÉQUIPEMENT DE STATIONNEMENT



Demands de service – équipement de stationnement	2017	2018	2019
Nombre de demandes de service	2 574	2 353	1 770

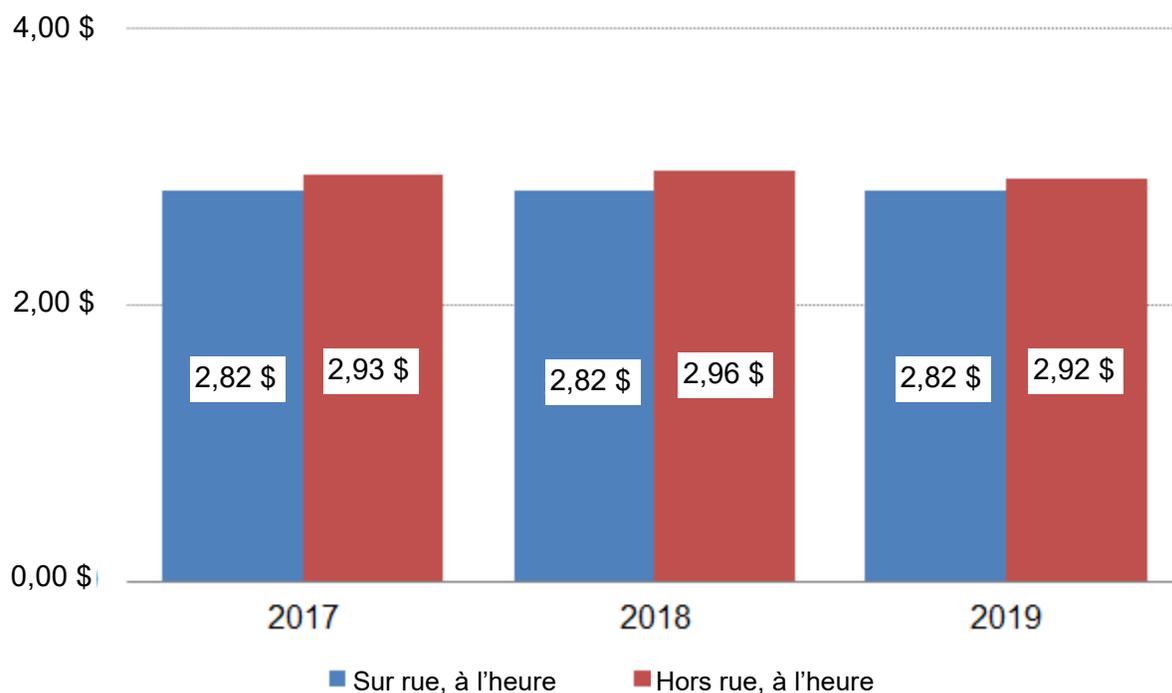
#### ANALYSE

En 2019, 1 770 demandes de service ont été enregistrées par rapport à l'équipement de stationnement, ce qui représente une baisse de 24,8 % par rapport à 2018.

En 2019, la baisse du nombre d'appels de service s'explique essentiellement par l'incidence positive du programme de remise en état de l'équipement entamé en 2018 et qui s'est poursuivi en 2019. Cette baisse s'explique aussi par l'amélioration des initiatives de surveillance, ainsi que par les stratégies adoptées pour traiter les pannes de longue durée et éliminer les demandes de service qui se recourent.

On continue de mener des initiatives pour travailler en collaboration avec le fournisseur afin d'améliorer encore l'expérience offerte aux clients et de réduire le nombre de demandes de service connexes.

## 5A. TARIFS HORAIRE MOYENS (EN SEMAINE)



Tarifs horaires moyens (en semaine)	2017	2018	2019
Stationnement sur rue	2,82 \$	2,82 \$	2,82 \$
Stationnement hors rue	2,93 \$	2,96 \$	2,92 \$

### ANALYSE

La moyenne des tarifs horaires de stationnement sur rue a continué de s'établir à 2,82 \$ en 2019. On n'a pas apporté, en 2019, de changement aux tarifs de sur rue, même si les Directives sur la fixation des tarifs ont été réétudiées dans le cadre du processus de réactualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement.

En 2018, la moyenne du tarif horaire de stationnement hors rue s'est élevée à 2,96 \$, contre 2,93 \$ l'année précédente. En 2019, le tarif a remonté à 2,92 \$. Cette évolution s'explique par l'abaissement des tarifs : par exemple, pour le Lot 13, le tarif a été réduit pour passer de 2,50 \$ à 1,50 \$, et la Ville a cessé de gérer deux lots dont les tarifs horaires étaient élevés.

Pour prendre connaissance de tous les détails sur l'évolution des tarifs en 2019, veuillez consulter la page 35.

## 5B. TARIFS MAXIMUMS JOURNALIERS MOYENS (EN SEMAINE)



Tarifs maximums journaliers moyens	2017	2018	2019
Stationnement hors rue	11,66 \$	12,07 \$	12,21 \$

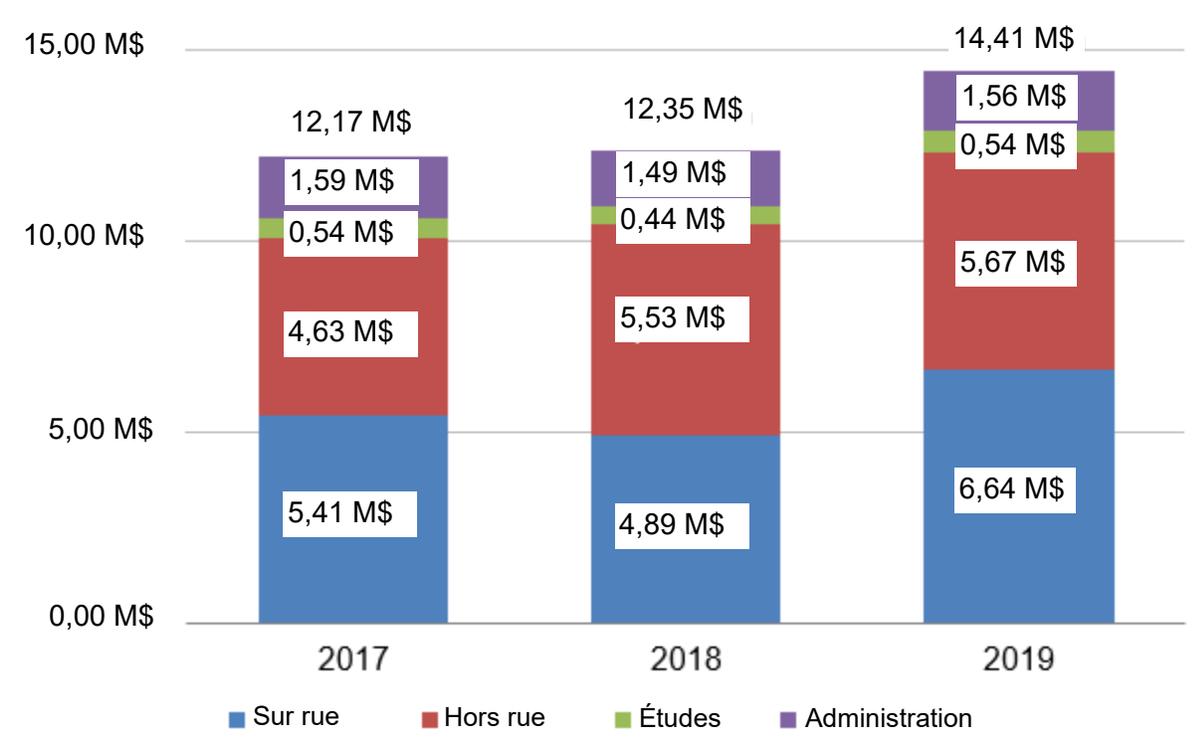
### ANALYSE

Ce baromètre permet d'illustrer les tendances liées à la tarification du stationnement de longue durée.

Dans les trois dernières années, ce baromètre n'a pas cessé de progresser. En 2019, la hausse de 0,14 \$ sur 2018 (+1,1 %) est le résultat de l'augmentation du tarif journalier maximum dans le garage de l'hôtel de ville et dans le garage de la rue Gloucester, ainsi que dans trois parcs de stationnement en surface.

Les tarifs de stationnement hors rue sont revus trois fois par an et sont rajustés en fonction de la conjoncture, pour veiller à réaliser les objectifs de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*.

## 6. FRAIS D'EXPLOITATION (EN EXCLUANT LA CONTRIBUTION AU FONDS DE RÉSERVE POUR LE STATIONNEMENT)



Frais d'exploitation	2017	2018	2019
Administration	1,59 M\$	1,49 M\$	1,56 M\$
Études	0,54 M\$	0,44 M\$	0,54 M\$
Stationnement hors rue	4,63 M\$	5,53 M\$	5,67 M\$
Stationnement sur rue	5,41 M\$	4,89 M\$	6,64 M\$
<b>Total</b>	<b>12,17 M\$</b>	<b>12,35 M\$</b>	<b>14,41 M\$</b>

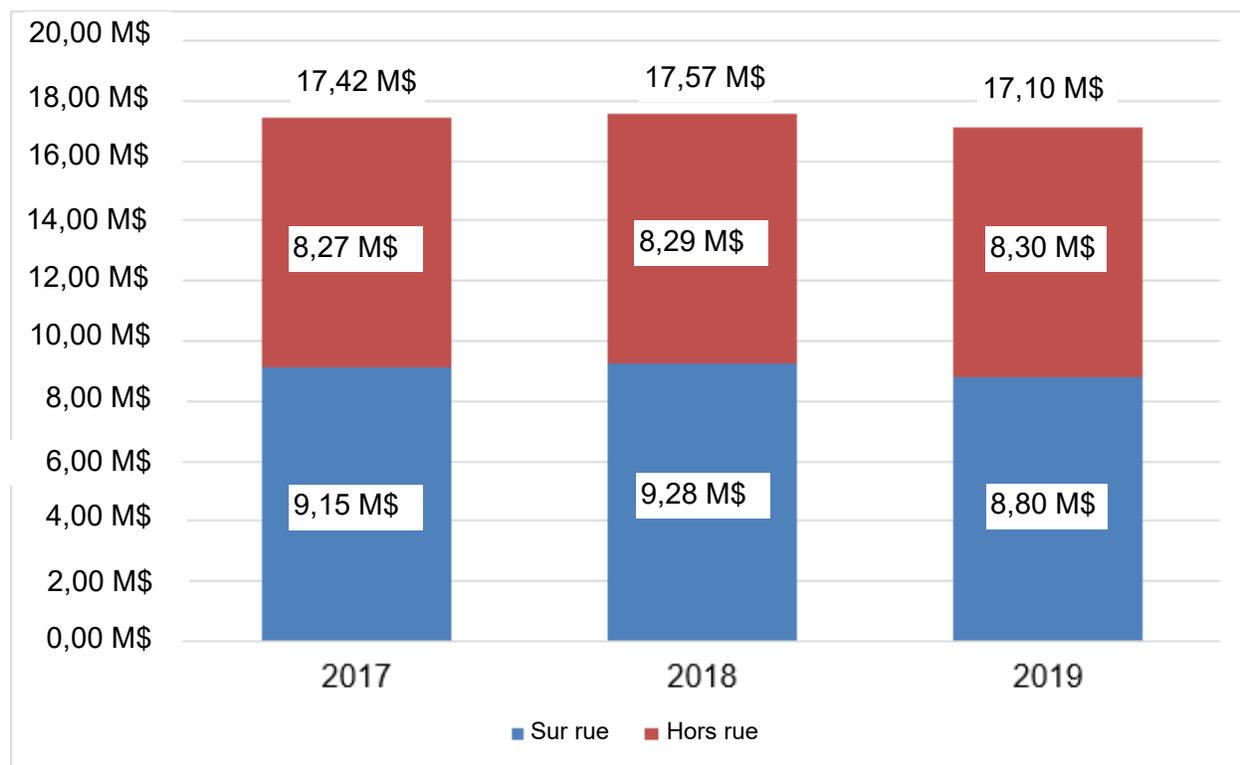
### ANALYSE

En 2019, dans l'ensemble, les frais d'exploitation ont augmenté de 16,7 % par rapport à 2018. Cette augmentation est surtout attribuable à un transfert supplémentaire de 1,7 million de dollars destiné au Service des routes, afin de tenir compte des coûts supérieurs à la normale pendant la saison hivernale de 2018-2019.

Dans le cadre de la réactualisation de la Stratégie municipale de gestion du stationnement, on a adopté une méthode actualisée pour tenir compte des coûts liés

aux routes dans le stationnement payant sur rue et dans le réseau de permis; cette méthode permettra désormais d'établir des liens entre les transferts d'une part et, d'autre part, les coûts réels et les baromètres actuels.

## 7. RECETTES



Recettes	2017	2018	2019
Stationnement sur rue	9,15 M\$	9,28 M\$	8,80 M\$
Stationnement hors rue	8,27 M\$	8,29 M\$	8,30 M\$
<b>Total</b>	<b>17,42 M\$</b>	<b>17,57 M\$</b>	<b>17,10 M\$</b>

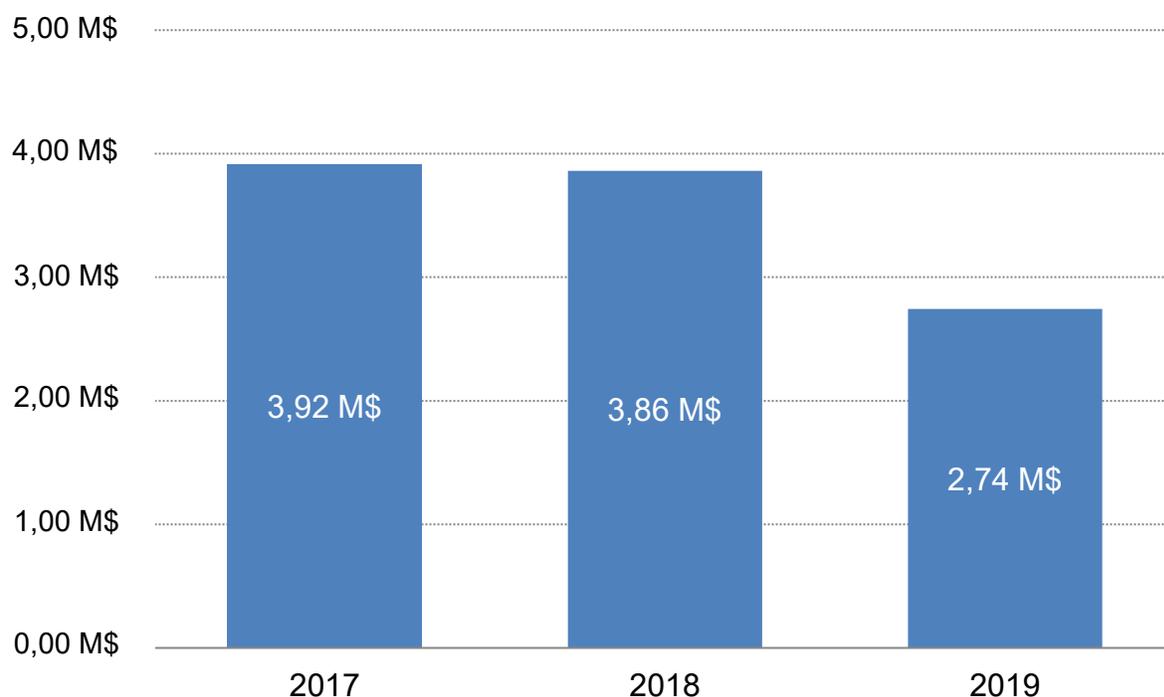
### ANALYSE

En 2019, les recettes du stationnement hors rue ont été très comparables à celles de 2018 et de 2017.

Si les recettes du stationnement sur rue ont baissé, c'est essentiellement en raison des incidences de la réfection de la rue Elgin.

Depuis 2016, une tranche des recettes du stationnement sur rue sert à compenser le passif reporté lié à l'équipement de stationnement (soit les distributrices Payez et affichez et les systèmes de paiement dans les garages) dans le cadre du contrat attribué à Precise Parklink.

## 8. CONTRIBUTION AU FONDS DE RÉSERVE POUR LE STATIONNEMENT



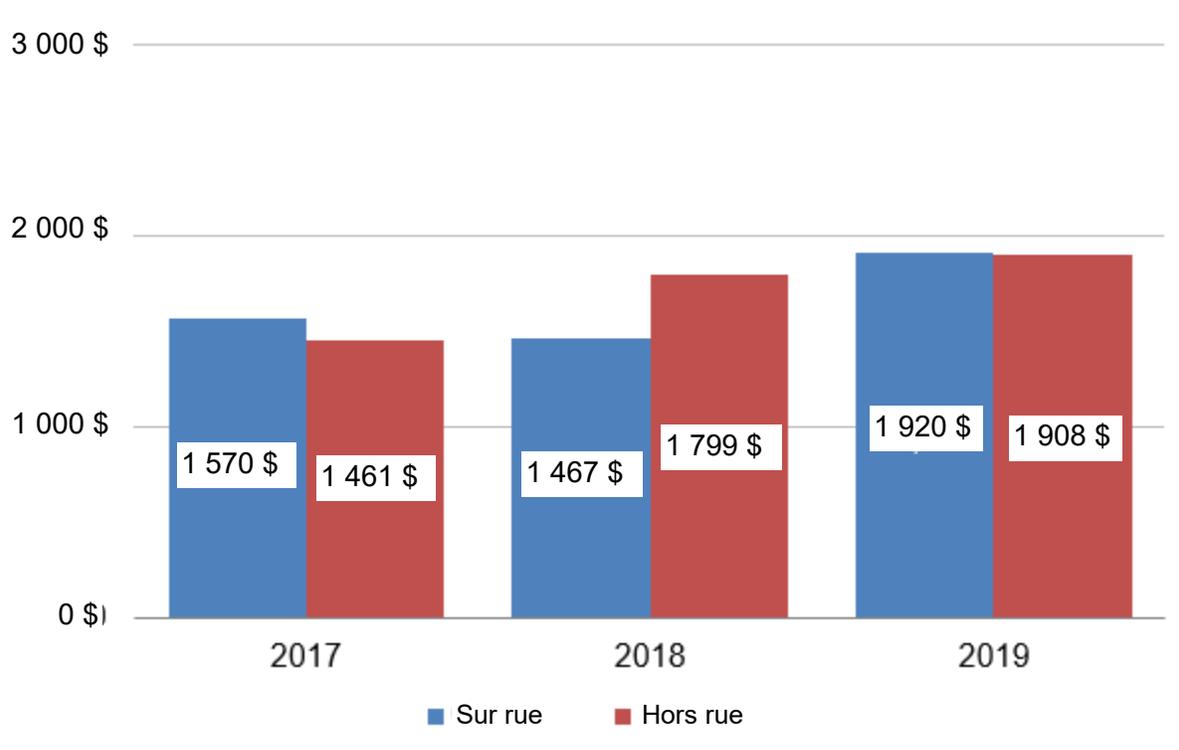
Contribution au Fonds de réserve pour le stationnement	2017	2018	2019
Contribution totale	3,92 M\$	3,86 M\$	2,74 M\$

### ANALYSE

La contribution versée au Fonds de réserve pour le stationnement correspond à la différence entre les recettes et les charges et permet de réaliser l'objectif du programme se rapportant aux mesures adoptées pour veiller à ce que les recettes produites dans le Programme municipal de gestion du stationnement permettent de financer l'intégralité des frais, puis de contribuer à un fonds de réserve pour financer l'aménagement, l'exploitation et la promotion du réseau de stationnement projeté, conformément à la Stratégie municipale de gestion du stationnement.

En 2019, une contribution totale de 2,74 millions de dollars a été versée au Fonds de réserve pour le stationnement, ce qui représente 29 % de moins qu'en 2018. Cette baisse s'explique surtout par la hausse des frais de l'entretien hivernal des routes et par la réduction des recettes du stationnement sur rue.

## 9. CHARGES MOYENNES PAR PLACE (SANS TENIR COMPTE DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE RÉSERVE POUR LE STATIONNEMENT)



Charges moyennes par place	2017	2018	2019
Stationnement sur rue	1 570 \$	1 467 \$	1 920 \$
Stationnement hors rue	1 461 \$	1 799 \$	1 908 \$

### ANALYSE

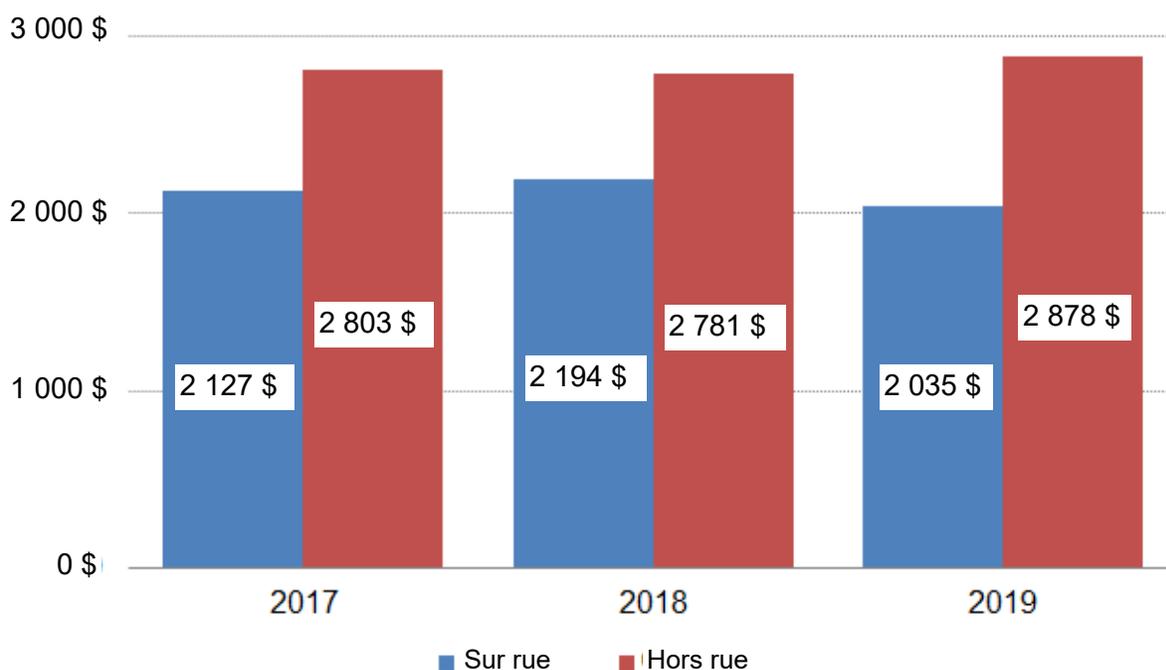
En 2019, la moyenne des charges par place de stationnement sur rue s'est chiffrée à 1 920 \$, ce qui représente une hausse considérable par rapport à 1 467 \$ en 2018 et 1 570 \$ en 2017, surtout en raison de l'augmentation des frais d'entretien hivernal. Cette augmentation tient compte des frais d'administration applicables.

En 2019, la moyenne des charges par place de stationnement hors rue s'est établie à 1 908 \$, en hausse par rapport à 1 799 \$ en 2018 et à 1 461 \$ en 2017. Cette hausse tient compte des frais d'administration applicables. Cette augmentation de 6 % s'explique par la baisse de 3 % du nombre de places de stationnement hors rue et par

la croissance des besoins, par exemple l'accroissement de l'effectif des patrouilles de sécurité.

Pour connaître les autres détails sur l'évolution des charges, veuillez consulter la page 24.

## 10. RECETTES MOYENNES PAR PLACE



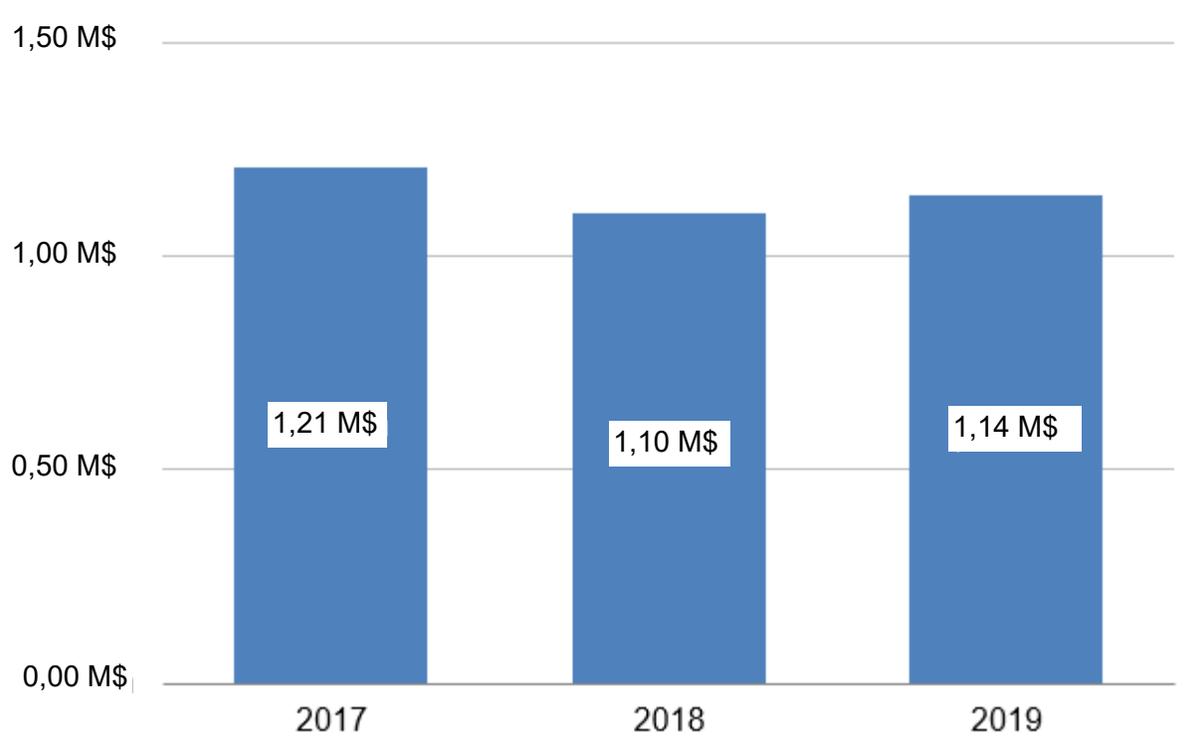
Recettes moyennes par place	2017	2018	2019
Stationnement sur rue	2 127 \$	2 194 \$	2 035 \$
Stationnement hors rue	2 803 \$	2 781 \$	2 878 \$

### ANALYSE

La moyenne des recettes par place de stationnement sur rue en 2019 s'est élevée à 2 035 \$, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2 194 \$ en 2018. Cette baisse s'explique par les travaux de construction qui se sont déroulés sur la rue Elgin pendant une grande partie de l'année.

En 2019, la moyenne des recettes par place de stationnement hors rue s'est établie à 2 878 \$, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2 781 \$ en 2018. Cette hausse peut s'expliquer par l'augmentation de la demande et par l'accroissement de certains tarifs.

## 11. DÉPENSES CONSACRÉES AUX MODES DE TRANSPORT DURABLES



Dépenses consacrées aux modes de transport durables	2017	2018	2019
Total des dépenses	1,21 M\$	1,10 M\$	1,14 M\$

### ANALYSE

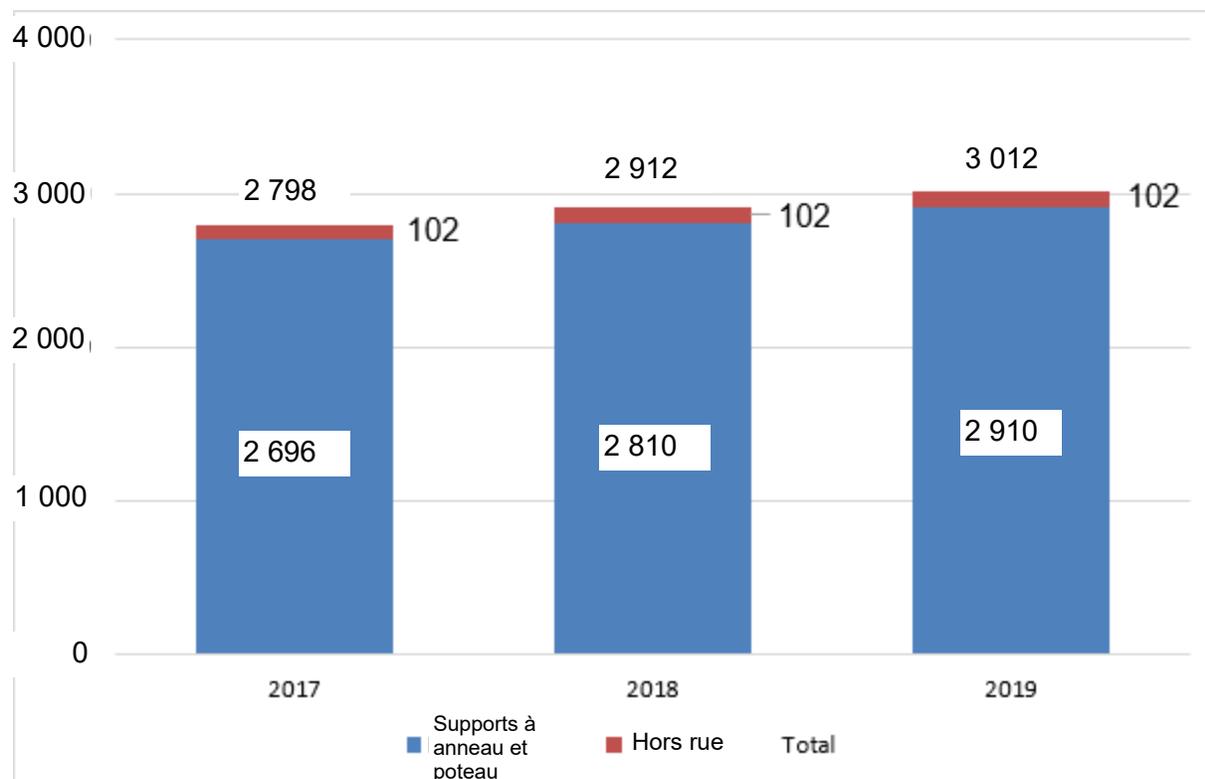
Les dépenses consacrées à la promotion des modes de transport durables cadrent avec les objectifs de la *Stratégie municipale de gestion du stationnement*.

Le total des dépenses consacrées à la promotion des modes de transport durables s'est chiffré à 1,14 million de dollars en 2019, ce qui est légèrement supérieur à 1,10 million de dollars en 2018 et ce qui représente une baisse par rapport à 1,21 million de dollars en 2017. La fluctuation des dépenses s'explique surtout par les coûts d'entretien des parcs-o-bus d'OC Transpo, qui sont financés par le Service du stationnement grâce aux transferts destinés au Service de transport en commun.

Ces dépenses comprennent aussi les coûts liés au programme de supports à vélo avec anneau et poteau et aux transferts destinés à différentes directions générales dans le

cadre des initiatives de gestion de la demande de transport et des programmes d'urbanisme durable.

## 12. NOMBRE TOTAL DE PLACES POUR VÉLOS ADMINISTRÉES PAR LE SERVICE DU STATIONNEMENT



Nombre total de places pour vélos administrées	2017	2018	2019
En bordure de rue (supports à anneau et poteau)	2 696	2 810	2 910
Stationnement hors rue	102	102	102
<b>Total</b>	<b>2 798</b>	<b>2 912</b>	<b>3 012</b>

### ANALYSE

En date du 31 décembre 2019, le Service du stationnement gérait 2 910 supports à vélo avec anneau et poteau et 102 places de stationnement pour vélos dans sept parcs de stationnement hors rue différents, soit un total de 3 012 places de stationnement pour vélos.

La hausse du nombre de supports à vélo avec anneau et poteau s'explique par l'installation de 40 nouveaux supports à anneau et poteau non loin d'arrêts d'autobus

d'OC Transpo et de 10 supports à anneau et poteau supplémentaires ailleurs au centre-ville.

## RAJUSTEMENTS INTERVENUS DANS LE STATIONNEMENT PAYANT EN 2019

---

Le Service du stationnement doit rendre compte, dans son rapport annuel, de tous les changements apportés aux tarifs, aux horaires et à la localisation du stationnement durant l'année en vertu du *Règlement municipal sur la délégation de pouvoirs*. Voici les changements apportés en 2019.

### TARIFS ET HORAIRES

- Garage de stationnement du 210, rue Gloucester (Lot 3)
  - Hausse du tarif mensuel, passé de 215,00 \$ à 225,00 \$
  - Hausse du tarif journalier maximum en semaine, passé de 16,00 \$ à 18,00 \$
- Garage de stationnement du 110, avenue Laurier (hôtel de ville – Lot 6)
  - Hausse du tarif journalier maximum en semaine, passé de 17,00 \$ à 18,00 \$
  - Hausse du tarif mensuel, de 205,00 \$ à 215,01 \$
  - Hausse des frais pour les billets perdus, passés de 20,00 \$ à 22,00 \$
- Parc de stationnement du 574, rue Bank (Lot 10)
  - Hausse du tarif mensuel, passé de 110,00 \$ à 115,00 \$
  - Hausse du tarif de 30 minutes en semaine, passé de 1,25 \$ à 1,50 \$
  - Hausse du tarif journalier maximum en semaine, passé de 11,00 \$ à 12,00 \$
- Parc de stationnement du 687, rue Somerset (Lot 11)
  - Hausse du tarif mensuel, passé de 110,00 \$ à 115,00 \$
  - Hausse du tarif journalier maximum en semaine, passé de 9,00 \$ à 11,00 \$
- Parc de stationnement du 762 A, rue Somerset Ouest (Lot 12)
  - Baisse du tarif toutes les 30 minutes, passé de 1,25 \$ à 1,00 \$
  - Hausse du tarif mensuel, passé de 110,00 \$ à 115,00 \$
- Parc de stationnement du 366, avenue Parkdale (Lot 13)
  - Baisse du tarif toutes les 30 minutes, passé de 1,50 \$ à 0,75 \$
- Parc de stationnement du 422, rue Slater (Tech High – Lot 18)
  - Hausse du tarif de 30 minutes en semaine, passé de 1,25 \$ à 1,50 \$
- Parc de stationnement du 400, chemin North River (Lot 20)
  - Hausse du tarif mensuel, passé de 115,00 \$ à 120,00 \$

- Hausse du tarif journalier maximum en semaine, passé de 12,00 \$ à 14,00 \$

## **STATIONNEMENT HORS RUE**

- Le nombre de places accessibles du Lot 6 a augmenté pour passer de 12 à 20.

## **STATIONNEMENT PAYANT SUR RUE**

- Rue Bank – On a ajouté une place payante dans le Glebe, en enlevant une place commerciale.
- Rue Nicholas – On a ajouté quatre places payantes après avoir enlevé une voie réservée et un point d'arrêt pour les autobus.
- Rue Queen – On a enlevé deux places payantes parce qu'on a ajouté des places commerciales entre la rue Bank et la rue Kent.
- Rue O'Connor – On a enlevé une place payante parce qu'on a ajouté une place commerciale entre la rue Albert et la rue Slater.
- Rue Metcalfe – On a ajouté deux places payantes parce qu'on a enlevé une zone d'embarquement entre la rue Gloucester et la rue Nepean.
- Rue Kent – On a enlevé une place payante parce qu'on a ajouté une place commerciale entre l'avenue Laurier et la rue Slater.
- Rue Somerset – On a enlevé une place payante parce qu'on a aménagé une zone d'embarquement entre la rue Lyon et la rue Kent.
- Différents endroits – On a ajouté cinq places payantes après avoir remesuré les places et apporté d'autres modifications de voirie.

## RECENSEMENT DES PLACES DE STATIONNEMENT PAYANTES SUR RUE

### TOUTES LES PLACES

Secteur	Places de stationnement	Tarif horaire (en semaine)
Marché By et centre-ville Rideau	805	3,00 \$
Centrepoinde	158	3,00 \$
Centre-ville <sup>1</sup>	1 342	3,00 \$
Quartier chinois <sup>2</sup>	147	3,00 \$
Hôpital Civic	60	3,00 \$
Cœur du centre-ville <sup>3</sup>	313	3,00 \$
Le Glebe	211	3,00 \$
Holland Cross	84	3,00 \$
Avenue King Edward	16	3,00 \$
Rue Preston et complexe de la rue Booth	305	3,00 \$/1,50 \$
Rue Rideau, à l'est de l'avenue King Edward	121	1,50 \$
Intersection des avenues Sandford Fleming et Terminal	73	1,50 \$
Vanier	78	2,00 \$
Musée canadien de la guerre (rue Wellington)	122	3,00 \$
Stationnement pour autocars (divers endroits)	27	4,50 \$

<sup>1</sup> Secteur situé au sud de la rue Gloucester, y compris cette rue, à l'ouest du canal Rideau, au nord du Queensway et à l'est de la rue Bay.

<sup>2</sup> Rue Somerset entre la rue Preston à la rue Bay, en tenant compte des rues secondaires.

<sup>3</sup> Secteur situé au nord de la rue Gloucester et à l'est de l'avenue Bronson et du canal Rideau.

<sup>4</sup> Le tarif réduit est en vigueur pour les places aménagées dans ce secteur sur la rue Rochester, la rue Booth, la rue Norman et la rue Daniel McCann.

## RECENSEMENT DES PLACES DE STATIONNEMENT PAYANTES HORS RUE

### GARAGES DE STATIONNEMENT

N°	Garage	Places de stationnement	Places accessibles	Tarif horaire (de jour, en semaine)
3	210, rue Gloucester	212	7	4,00 \$
4	Marché By (70, rue Clarence)	289	6	3,00 \$
5	Dalhousie (141, rue Clarence)	461	6	2,50 \$
6	Hôtel de ville (110, avenue Laurier)	847	20	4,00 \$
8	Le Glebe (170, avenue Second)	144	7	2,50 \$
12	760, rue Somerset	19	1	2,00 \$

### PARCS DE STATIONNEMENT

N°	Parc de stationnement	Places de stationnement	Places accessibles	Tarif horaire (de jour, en semaine)
9	234-250, rue Slater	65	1	5,00 \$
10	574, rue Bank	19	1	3,00 \$
11	687, rue Somerset	46	2	2,50 \$
13	Marché Parkdale	20	1	1,50 \$
14	301, rue Preston	60	3	2,00 \$
18	422, rue Slater	10	1	3,00 \$
19	474, rue Elgin	20	1	5,00 \$
20	400, chemin North River	79	4	2,50 \$
22	283, avenue Cyr	25	2	1,00 \$
23	2950, promenade Riverside	186	3	1,50 \$
30	795, chemin Trim	274	3	1,00 \$